



PRÉAVIS No 07/2016

du Comité de Direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Acquisition du nouveau Système d'Aide à l'Engagement

(SAE) "SAGA décentralisé"

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal

1. Préambule

Un système d'aide à l'engagement, ci-après SAE, est un outil informatique et télématique qui a pour vocation d'assister l'opérateur d'une centrale d'urgence dans son activité quotidienne, dans la mesure où ce système lui fournit toutes les informations nécessaires à une prise de décision rapide et précise, ceci en total respect des procédures.

Il permet également, au moyen d'une cartographie, de localiser à la fois l'événement en cours et le positionnement de patrouilles disponibles afin de les engager de suite, tout en leur fournissant digitalement l'ensemble des données nécessaires à l'intervention

Devenu incontournable dans le fonctionnement d'une centrale d'urgence gérant près de 15'000 interventions par an, la POL s'est dotée, à satisfaction, en 2011, d'un tel système, identique à celui de la Police cantonale, intégré à leur centrale depuis 1999 déjà.

Malheureusement en 2014, la société Connectis/SPIE à l'origine de ce produit et soumissionnaire dans le cadre des marchés publics n'a pas été retenue pour le développement d'un nouveau SAE, initié par la Police cantonale. D'emblée, le groupe SPIE a annoncé en décembre 2014 à ses clients (Police municipale de Lausanne/Police cantonale/Police de l'Ouest lausannois) qu'il recentrait ses activités et n'assurerait plus de développement et cesserait tout support au 31 décembre 2016.

Fort de ces considérants, la Police de l'Ouest lausannois, a entrepris les démarches auprès du Canton (Police cantonale et Direction des services informatiques), porteur du projet, pour s'associer à l'acquisition du nouveau système d'aide à l'engagement, connu sous le vocable de "SAGA".

Cette suite logicielle a, notamment pour avantage, d'offrir une utilisation partagée permettant de localiser en temps réel les ressources et les moyens à disposition sur l'ensemble du Canton, respectivement de suivre l'évolution de toutes les interventions sur un secteur.

Il sied de relever que, conformément aux exigences de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), en matière de coordination et de cohérence opérationnelle des organisations policières, il est attendu que l'ensemble des polices communales devraient en être équipées d'ici au 1^{er} semestre 2017.

Cette nouvelle application est, d'ailleurs, déjà en fonction depuis le 1^{er} juin au sein de la Police cantonale et de la Police municipale de Lausanne.

Dès lors, afin de pallier à l'obsolescence de son SAE actuel et dans la perspective des exigences de la LOPV, la POL souhaite acquérir le système d'aide à l'engagement "SAGA", à l'instar de l'ensemble des organisations policières vaudoises.

En cas d'acceptation de ce préavis par le Conseil intercommunal, le système d'aide à l'engagement "SAGA" pourrait être installé en phase de validation dès octobre et mis en production durant le **1^{er} trimestre 2017**.

2. Acquisition

L'offre présentée par la DSI (Direction des Systèmes d'Information) et la PCV (Police Cantonale Vaudoise) s'articule comme suit :

Licences modules & Matériel		Investissement	Exploitation
1	Saga Décentralisé (Droits d'utilisation de l'application SAE) Matériel : 3x PC (+6 écrans 27") & renouvellement selon tournus 3 ans 3x Claviers KVM	15'900.00 3'000.00	32'141.00 10'572.00
2	SAGA Mobile (Droits d'utilisation du module de gestion des terminaux) 30x Terminaux (28 iPhone / 2 Ipad)	6'900.00 57'300.00	3'512.00 38'040.00
3	30x Abonnements Swisscom (Data max 500Mbps CHF 7.20/mois)		2'592.00
4	SAGA Mobilisation (module de gestion des mobilisations SMS/e-mail, etc...)	1'500.00	2'175.00
5	SAGA Statistiques (Développement de 20 formulaires de stat.)	4'800.00	6'016.50
6	Montage et supports de terminaux (IPad/iPhone) dans les véhicules	6'600.00	
7	Maintenance adaptative (obligatoire en raison des nombreuses passerelles)		3'841.00
8	Matériel actif de connexion au réseau interne PCV (1 Switch, 2 Gbic, honoraire)	6'000.00	1'500.00
9	Formation offerte pour administrateurs POL (10 personnes)		
10	3x Ecrans 35" (Ergonomie place de travail / remplacement 3 écrans non SAE)	3'600.00	
11	Imprévus 5 %	5'280.00	
Total intermédiaire		110'880.00	100'389.50
TVA 8%		8'870.40	8'031.16
Total TTC		119'750.40	108'420.66

- 2.1 L'investissement lié aux acquisitions de matériel, licences et modules est devisé à **CHF 119'750.40 TTC**
- 2.2 Les coûts d'exploitation (maintenance et support), ainsi que le renouvellement de l'ensemble du matériel prévu sur un tournus de 2 ans pour les smartphone et les tablettes ainsi que 3 ans pour les PC, sont devisés à **CHF 108'420.66 TTC annuels**

3. Financement

Le résultat d'exploitation de la POL en 2014 (voir le préavis n° 03/2015) a permis la création d'un fonds de réserve en prévision de l'acquisition du système d'aide à l'engagement (SAE) d'un montant de CHF 150'000.--, permettant d'acquérir sans emprunt le système précité.

Cet investissement sera comptabilisé sous le compte N° 6101.5060.302 "Système de conduite" et financé par la trésorerie ordinaire.

Le solde restant, soit CHF 30'249.60, sera attribué aux frais en lien avec l'infrastructure réseau (domaine Prilly) qui ne sont pas connus actuellement.

L'amortissement de cet investissement, qui a été porté au budget 2017, se fera au moyen d'un prélèvement dans le fonds de réserve prévu à cet effet, n° 9282.13 "Fonds pour système de conduite."

Les frais de maintenance annuels ont été portés au budget 2017 et le seront aux budgets suivants. Ils s'élèvent à CHF 108'420.66, à imputer au compte n° 6001.3151 "Entretien du mobilier, machines et équipements techniques de bureau".

4. Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»

Vu le préavis no 07/2016 du Comité de Direction du 31 août 2016,

Où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet qui a été porté à l'ordre du jour,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'autoriser le Comité de Direction à acquérir le nouveau Système d'Aide à l'Engagement (SAE) "SAGA décentralisé";
2. d'octroyer au Comité de Direction un crédit d'investissement total CHF 119'750.40 TTC relatif à l'acquisition des licences et modules tel que présenté;
3. d'attribuer le solde du montant provisionné, soit CHF 30'249.60, aux frais en lien avec l'infrastructure réseau (domaine Prilly) qui ne sont pas connus actuellement;
4. de porter aux budgets 2018 et suivants les charges nécessaires à l'utilisation de ce système d'aide à l'engagement et à son maintien.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte n° 6101.5060.302 "Système de conduite".

Cette dépense sera amortie dans sa totalité au moyen d'un prélèvement dans le fonds de réserve prévu à cet effet, n° 9282.13 "Fonds pour système de conduite."

Ainsi adopté le 21 septembre 2016